

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 NOVEMBRE 2019



Les membres du conseil d'école

Monsieur Stéphane Girard, Proviseur.

Madame Evelyne BREARD, Directrice de l'Ecole Primaire.

Madame Khadija KHAIRIG, Directrice Administrative et Financière.

Madame Pascale POUZOULET, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Dakar-excusée

Les enseignants

Mesdames Catherine DUBOIS, Lucy KEAFER, Rim HASSAN, Hanane HOBALLAH, Marie MACIRE, Christelle PORIAU, Zahra MAH, Agnès ORCEL, Florence PEYRON et Marie-Christel VIOSSAT. Messieurs Eric CARON, Stéphane GEORGE, Pascal REYES et Matthieu TEIXIDO.

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames Verena STIEBING, Carine BEAUVOIS, Lemina EL BECHIR, Houda ELY, Mariem KANE, Fatma MAHJOUR, N'Data MALOUKIF, Oummokalsome MOHAMED, Aichetou MOKTAR, Ode PIQUE, Camille SARAIVA, Fatimata TALLA, Audrey OULD MOHAMED.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil d'école du troisième trimestre 2019.
2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école.
3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école.
4. Bilan de la rentrée (effectifs, travaux...).
5. Evaluations diagnostiques (CP, CE1, CE2, CM1 CM2).
6. Projets en primaire.
7. Le projet d'établissement.
8. Cellule de formation.
9. Conseil d'élèves.
10. Mot de l'APELF.
11. Questions diverses.

La Directrice

Evelyne BREARD

Le Secrétaire de Séance

Pascal Reyes



1. Approbation du PV du conseil d'école du troisième trimestre 2019

Le PV du dernier conseil d'école est approuvé.

2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école

730 inscrits, 91 votants, 12% de participation 15 sièges pourvus (15 titulaires et 11 suppléants)

3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école

Composition : le conseil d'école est présidé par la directrice de l'école. Sont membres de droit avec le droit de vote : 15 enseignants, 15 représentants de parents d'élèves. Sont membres de droit avec voix consultative : le proviseur, le DAF, l'IEN

Attributions : adopter le règlement intérieur de l'école primaire, informer les parents sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école (travaux, projets, résultats, actualités institutionnelles, sécurité, hygiène, effectifs, règlement intérieur...)

Fonctionnement : le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il peut se réunir en session extraordinaire et toujours avant le conseil d'établissement

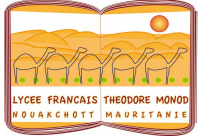
4. Bilan de la rentrée

Effectifs : PS : 23, MS A : 24, MS B : 24, GS A : 24, GS B : 24, GS C : 24 CP A : 24, CP B : 24, CP C : 24, CE1 A : 26, CE1 B : 25, CE1 C : 24, CE2 A : 25, CE2 B : 25, CE2 C : 25, CM1 A : 26, CM1 B : 26, CM1 C : 26, CM2 A : 26, CM2 B : 26, CM2 C : 26

Soit un total de 144 élèves en maternelle et 378 élèves en élémentaire (total de 522 contre 500 élèves l'an passé).

Travaux :

- Cour école maternelle
- Rénovation CP B / CP C
- Séparation ancienne CE2 C en 2 salles (CE2 C et anglais)
- Salle informatique primaire
- Toilettes des garçons cour n°2



- Sonnettes

Les EBEP : les élèves à besoins éducatifs particuliers

Pour faciliter la scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage ou en situation de handicap, des aménagements et des adaptations peuvent être mis en place par les équipes enseignantes.

Le PAI concerne plutôt les élèves qui rencontrent un souci de santé, les PAP des enfants plutôt au profil dyslexique, dysorthographique ou dyspraxique, les élèves qui ont une AVS (auxiliaire de vie scolaire) doivent avoir un PPS et le PPRE est un programme ponctuel, de courte durée qui cible une difficulté particulière.

5. Evaluations diagnostiques

CP, CE1

Ces évaluations ont été passées dans toutes les écoles de France et les lycées français à l'étranger par tous les élèves de CP, en septembre, en classe entière,

La finalité de ces évaluations est d'établir un diagnostic pour les enseignantes de CP, de savoir quelles sont les items non réussis par chacun des élèves et de faire une analyse de ces résultats en conseil pour voir les spécificités de nos élèves, leurs forces et leurs faiblesses.

A l'échelle de la zone puis de la France les résultats seront traités, analysés pour faire un état des lieux qui donnera lieu ensuite à des préconisations.

CE2, CM1 et CM2

Des évaluations diagnostiques de CE2, CM1 et CM2 sont mises en œuvre sur toute la ZAO par les enseignants dans les semaines qui suivent la rentrée afin de permettre d'identifier assez tôt les besoins des élèves.

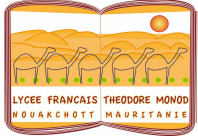
Des analyses viendront pour la zone.

Les évaluations sont mieux réussies en début de CM2.

Il reste une moins bonne réussite dans les domaines suivants :

En math : calculs / opérations / mesures / géométrie à améliorer;

En français : EDL à améliorer.



6. Les projets en primaire

Des projets peuvent concerner soit une classe (ex : jardinage en PS, conte en CM1 C...), les classes d'un même niveau (classe de neige...), d'un même cycle, toute l'école (parcours cinéma, petite balle jaune...), tout l'établissement (webradio, la journée mondiale de la langue arabe...), toute la zone (cyberchallenge-robotique) ou même tout le réseau AEFE (semaine des lycées français du monde, ambassadeurs en herbe)

Certains projets se font en partenariat avec le SCAC : la chorale francophone, dis-moi 10 mots.

7. Le projet d'établissement

Quelle méthodologie ? Quel objectif ? Des explications sont demandées pour comprendre ce qu'est un projet d'établissement.

8. La cellule de formation

Il y a au moins 2 réunions dans l'année.

La cellule est composée de la direction, d'enseignants et d'un membre autre.

L'objectif est de recenser les besoins de formation et de se positionner sur les choix de stage des enseignants (en primaire 13 départs en stage et 25 pour le secondaire).

Est abordé aussi la question de la formation interne et de la formation dans le cadre de la coopération éducative.

9. Le conseil d'élèves

La citoyenneté se construit à travers des actions et non pas uniquement avec des cours. Il est trimestriel et se déroule dans l'ancien CDI. La directrice le dirige et tous les délégués du CP au CM2 participent (30 élèves). Des propositions, des remarques, des demandes sont faites puis examinées. Chaque conseil a son ordre du jour. L'objectif de ce conseil d'élèves est de permettre aux élèves de faire des propositions, d'être entendus, de participer activement au climat scolaire.

Un compte-rendu de ce conseil d'élèves est présenté en conseil des maîtres.



10. Le mot de l'APELF

Discours d'ouverture pour associer les enseignants aux activités de l'APELF et sur la neutralité de l'APELF par rapport au contentieux entre l'établissement et les enseignants.

Buvette : ouverture vers le 20 novembre.

Succès de l'aide aux devoirs : remerciements aux enseignants participants.

Rappel du calendrier et activités.

11. Questions diverses

La grève du jour de la rentrée : quelles étaient les revendications ? Il y a avait deux raisons principales :

Des raisons au niveau de L'AEFE qui réduit les effectifs des professeurs (par exemple : il n'y aura plus d'enseignants expatriés à Nouakchott et donc moins d'accompagnement et de formation des enseignants directement sur place).

Des raisons au niveau de l'établissement qui supprime la possibilité d'être payé en euros pour les contrats locaux français (droits des personnels). Depuis, une action en justice oppose les deux parties.

L'augmentation des effectifs : toujours limité à 26 au primaire.

Contrats de résidents qui arriveront à terme. A ce jour, aucune suppression. Les 3 postes d'expatriés (EEMCP2) supprimés sont transformés en poste de résidents.

ASEM supplémentaire en PS : pas possible pour l'instant, la PS étant dotée d'une ASEM à temps plein contrairement aux GS qui ont des demi-postes d'ASEM.

Le problème récurrent du parking sera abordé par la commission adéquate.

Les CM1 dans des classes préfabriquées : c'est correct mais chaud rapidement. La priorité est d'abord de rénover des vieilles classes (CE1).

L'état des khaïmas dans les cours : il n'est pas prévu prochainement d'en ajouter ou de les remplacer, il y a de l'ombre sous le préau de la buvette.

Des distributeurs à savon vont être installés dans les toilettes. La directrice rappelle que les toilettes sont nettoyées après chaque récréation et que le papier est mis quand il en manque.

Clôture du conseil d'école à 19H50. Invitation au verre de l'amitié.